

2024-03
40

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 mars 2024** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #5 - Annik Chabot
Siège #6 - Catherine Bilodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

Après vérification du quorum, monsieur le président déclare la séance ouverte.

Proposé par Catherine Bilodeau

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-03
41

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marjolaine Leblanc

ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2024-03
42

03.01 - Séance ordinaire du 5 février 2024

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Annik Chabot

ET RÉSOLU

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2024, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2024-03
43

05.01 - Acceptation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR Catherine Bilodeau

ET RÉSOLU

QUE le conseil autorise le paiement des comptes suivants au montant de 98 388.31 \$

Payable par chèques	24 091.84 \$
Payable par dépôts directs	39 134.19 \$
TOTAL	63 226.03 \$

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Vanessa Chouinard. Tous ont apposé leurs initiales.

Un montant de 35 162.28 \$ reste au compte de Pavages de Beauce Ltée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-03
44

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Marjolaine Leblanc

ET RÉSOLU

QUE les comptes du mois de février 2024 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés	11 723.55 \$
Salaires nets versés	12 904.56 \$
Remises de l'employeur	3 693.21 \$
TOTAL	28 321.32 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-03
45

05.03 - Adoption des journaux

IL EST PROPOSÉ PAR Marjolaine Leblanc

ET RÉSOLU

d'accepter les journaux généraux suivants :

Journal général # EJ-01-01 à EJ-+01-06 : Conciliation bancaire de janvier 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-03
46

05.04 - Demande de local Soupe au bouton

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que le conseil municipal accorde le local de la Salle du Conseil pour l'organisme Soupe au bouton pour avoir un point de service pour les dépannages alimentaires des familles de Saint-Adalbert et de Saint-Marcel. Les équipements seront fournis pas Soupe au bouton. La salle du conseil sera dorénavant au 2e étage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2024-03
47

05.05 - Renouvellement des frais annuels de l'entente avec le service CAUCA pour Alerte et notification de masse

Il est proposé par Annik Chabot et résolu que le conseil municipal renouvelle les frais annuels au montant de 207.90\$ de l'entente avec le service CAUCA pour Alerte et notification de masse, et ce, car nous devons avoir un logiciel pour avertir la population en cas de sinistre ou autres.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2024-03
48

05.06 - Nomination d'une personne pour représenter la Municipalité lors de la vente pour taxes du 23 mai prochain

Il est proposé par Annik Chabot et résolu de nommer René Laverdière pour représenter la Municipalité de Saint-Adalbert lors de la vente pour taxes du 23 mai prochain à la MRC de l'Islet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

05.07 - Communication avec les responsables de la gouvernance de la Municipalité de Saint-Adalbert

La greffière trésorière adjointe présente au conseil la communication avec les responsables de la gouvernance de la Municipalité de Saint-Adalbert tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton.

2024-03
49

05.08 - Appui pour obtenir le service d'une infirmière praticienne spécialisée de première ligne ou d'un médecin pour le CLSC de Saint-Pamphile

Considérant le départ de Valérie Miville Infirmière praticienne spécialisée de première ligne du CLSC de Saint-Pamphile le 8 mars prochain;

Considérant qu'il y aura un bris de service qui était offert à la population;

Considérant qu'il ne restera qu'un seul médecin pour desservir la population de l'Islet-Sud;

Considérant que le besoin va se faire sentir afin d'avoir le service d'une IPSPL ou d'un médecin pour combler cette perte;

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu que le conseil municipal de Saint-Adalbert demande aux dirigeants du CLSC de Saint-Pamphile et du CISSS de voir à l'intégration d'une nouvelle IPSPL ou d'un nouveau médecin afin de desservir efficacement la population de l'Islet-Sud.

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Rien à signaler, le directeur incendie étant absent.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Catherine Bilodeau, représentante

Une lettre de remerciement sera expédiée à l'entrepreneur des chemins d'hiver pour son beau travail cet hiver.

2024-03
50

07.02 - Abat poussière 2024

Considérant que nous avons reçu les 2 soumissions suivantes pour l'épandage d'abat poussière;

- Transport Adrien Roy & filles inc au coût de 0.4030\$/litre pour 2024 et de 0.4150\$/litre pour 2025

- Entreprises Bourget inc au coût de 0.4965 \$/litre pour 2024

En conséquence il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu

Que le conseil accepte la soumission de Transport Adrien Roy & filles au coût de 0.4030\$/litre pour un total de 75000 litres pour la saison 2024, et de 0.4150\$/litre pour l'année 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2024-03
51

07.03 - Soumission retenue pour le balai mécanique

Considérant que nous avons demandé des soumissions pour le balai mécanique;

Considérant que nous avons reçu deux soumissions soient:

- Entreprises Denis Leblanc à 120.70\$/heure

- Trema à 144.00\$/heure

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que la soumission d'Entreprises Denis Leblanc soit retenue au taux de 120.70\$/heure pour le balai mécanique.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2024-03
52

07.04 - Véracité des frais encourus des routes locales de niveaux 1 et 2

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 247009.00\$ dans le cadre du Volet entretien du réseau local (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

Attendu que la reddition de comptes est intégrée au rapport financier, dans la section Questionnaire devant être déposé au ministère des Affaires municipales et de l'habitation;

Pour ces motifs, sur une proposition Annik Chabot il est résolu et adopté,

Que la municipalité de Saint-Adalbert atteste et informe le ministère des Transports de la véracité des frais encourus et de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la municipalité conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2024-03
53

07.05 - Appui à GDR Technologies

Il est proposé par Annik Chabot et résolu que le conseil municipal autorise la signature d'une lettre d'appui par M. René Laverdière auprès de la FQM concernant la gestion des actifs et la transition de la mémoire pour GDR Technologies.

2024-03
54

07.06 - Mandat donné au service d'ingénierie de la FQM pour la préparation d'un devis pour le rechargement route Bélanger

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que le conseil municipal mandate le service d'ingénierie de la FQM pour la préparation d'un devis pour le rechargement de la route Bélanger sur une distance de 1.3 kilomètre, et ce, au montant d'environ 9000.00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

M. René Laverdière donne des informations sur la Régie des Déchets. Une réunion est prévue mercredi. La réparation du camion a coûté 70000.00\$ et il est prêt. Ça devrait être réglé pour reprendre le service. Une réunion se tiendra avec Luce Bergeron pour que la MRC de l'Islet prenne en charge la récupération et les ordures.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Rien à signaler

2024-03
55

08.03 - LEAB Mécanique de procédé inc. engagé pour le remplacement de la robinetterie dans les deux postes de pompage

CONSIDÉRANT QUE nous avons demandé des soumissions pour le remplacement de la robinetterie dans les deux postes de pompage;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu 4 soumissions soient:

- LEAB Mécanique de procédé inc. 31977.29\$
- Allan entrepreneur général inc. 34400.00\$
- Filtrum inc. 61800.00\$
- Nordmec construction inc. 65408.00\$

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que la soumission retenue pour le remplacement de la robinetterie dans les deux postes de pompage soit LEAB Mécanique de procédé inc. pour un montant de 31977.29\$ avant les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Rien à signaler

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Annik Chabot, représentante

Rien à signaler

09.03 - Point d'information - ORH de L'Islet, Vanessa Chouinard, représentante

Présentement, un comité provisoire est en place faisant suite à la fusion, ensuite ce sera le comité permanent. René Laverdière a demandé de siéger sur le comité provisoire pour représenter les maires du Sud de l'Islet.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentante

Suite à la rencontre zoom avec le comptable, ce sera un déficit pour le Transport Adapté collectif L'Islet Sud. L'audit n'est pas encore terminé. car ils ont reçu une lettre de la ministre Guilbault pour une aide financière applicable pour 2023, mais ils ne savent pas s'ils sont admissible. Si c'est positif, cette aide améliorera le déficit du budget de l'année 2023. Marjolaine explique la demande qui est en point plus bas. Ils vont devoir réviser les tarifs des transports pour l'extérieur. Marjolaine nous fera un suivi au prochain conseil.

10.02 - Point d'information - Coeur de Saint-Adalbert

René Laverdière et Catherine Bilodeau donnent les développements de l'OBNL et du comité officiel suite à la réunion du 28 février dernier.

**2024-03
56**

10.03 - Formation d'un comité de démolition

Il est proposé par Marjolaine Leblanc et résolu que le conseil municipal mandate les membres du conseil suivants pour siéger sur le comité de démolition formé de trois personnes, et ce, pour répondre aux exigences gouvernementales.

- René Laverdière
- Catherine Bilodeau
- Annik Chabot

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

**2024-03
57**

10.04 - Demande à la MRC pour faire partie du CCAT

Il est proposé par Annik Chabot et résolu que le conseil municipal

demande à la MRC de L'Islet de faire partie du CCAT en regard des demandes de la part des contribuables de Saint-Adalbert concernant les règlements d'urbanisme et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. La municipalité tient à passer par le comité de la MRC pour différents dossiers qui ont besoin d'un comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

2024-03
58

10.05 - Demande d'appui - Transport Adapté Collectif L'Islet-Sud

Il est proposé par Catherine Bilodeau et résolu que le conseil municipal de Saint-Adalbert appui le Transport Adapté Collectif L'Islet-Sud dans leurs démarches auprès du ministère des Transports concernant le pourcentage accordé de la subvention ministérielle pour les frais d'exploitations directes de l'organisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, Catherine Bilodeau, représentante

Rien à signaler.

René Laverdière discute des chalets et du tourisme.

2024-03
59

11.02 - Renouvellement adhésion à l'Office du Tourisme

Il est proposé par Annik Chabot et résolu que le conseil municipal renouvelle son adhésion à l'Office du Tourisme pour l'année 2024 au montant de 225.00\$ plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Ça va bien.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Il y aura une activité vendredi soir.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions concernant le manque de courant et les mesures d'urgence.

14 - VARIA

Aucun sujet

2024- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

03
60

Il est proposé par Catherine Bilodeau, et résolu que cette session régulière soit levée à 20h15.

René Laverdière, Maire

Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe

Je soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe